



Chers Thaloises
et Thalois,

Cela fait environ 18 mois que la nouvelle équipe municipale est en place, et à l'heure où je vous écris nous sommes toujours confrontés à cette pandémie. Les variants se succèdent et aucune perspective de bout du tunnel. Certes, la vaccination

a permis d'amortir les effets et la vie a pu reprendre presque normalement, avec toujours l'application des gestes barrières et surtout le pass sanitaire. À ce stade j'encourage les personnes réticentes au vaccin à se faire vacciner. Ce n'est qu'à ce prix que l'on s'en sortira.

Malgré tous ces obstacles, vos élus continuent de travailler pour rénover, embellir et faire avancer les dossiers engagés.

Je citerai le chantier de l'église qui s'est terminé au printemps (voir Thal/infos N°45 Juillet 2021), le rachat d'une partie des terrains rue des Bergers et qui ont été revendus pour la construction d'une maison individuelle, celui du terrain de football avec son club house, les chantiers de l'équipe de travaux bénévoles. L'équipe décoration a géré l'essentiel et a pu reprendre les travaux (nouvelle réalisation d'une crèche installée au Centre de Soins). Enfin la passerelle devant la mairie enjambant le Mosselbach a été remplacée.

Quant aux travaux programmés pour 2021, les différentes subventions demandées ont été validées à hauteur de 80%. Cela concerne la réhabilitation, l'agrandissement et la sécurisation de l'atelier communal, dont les travaux sont en cours, la création d'une entrée et de deux ouvertures sur la grande chapelle côté sud, ainsi que l'installation de sanitaires. Ces travaux sont retardés en raison de retard d'approvisionnement de matériaux. Enfin l'étude de faisabilité concernant un réseau de chaleur

(chaudière plaquettes de bois) qui desservira la mairie, la salle polyvalente, l'église paroissiale, le centre de soins, l'école maternelle et le couvent a rendu ses conclusions. Le conseil municipal devra se pencher sur la validation d'une telle réalisation après étude des possibilités de financement.

L'avenir du couvent est un sujet qui nous occupe et nous préoccupe. L'étude de faisabilité n'a pas révélé de pistes, autres que celles que nous avons proposées. La recherche d'un bailleur social reste la seule alternative, ou la vente de l'ensemble. Une rencontre avec un bailleur social aura lieu début janvier avec la congrégation. Actuellement l'accueil des réfugiés continue avec un nouvel opérateur (l'Association Foyer Notre Dame de Strasbourg). Nous sommes passés « Centre d'Accueil temporaire pour le Grand-Est ». Les séjours seront de courte durée (2 semaines à 2 mois). Ce sont de nouvelles dispositions, définies par l'État. D'autre part, le projet d'installation d'une Maison d'Assistants Maternels pouvant accueillir 16 enfants s'est concrétisé et l'ouverture s'est faite le 1^{er} septembre.

Enfin la nouvelle école devrait entrer dans sa phase opérationnelle, le permis de construire devrait être déposé début de l'année 2022, avec un retard d'une année, retard imputé à la volonté de la Communauté des Communes d'y adjoindre un périscolaire, opération qui n'aura pas lieu faute de moyens financiers.

Les manifestations phares ont pu avoir lieu en 2021. Brocante, Fête Nationale du 14 Juillet, marche gourmande et salon du vin et de la gastronomie.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale est au travail et je remercie l'ensemble des élus pour leur implication, vu les circonstances sanitaires difficiles.

Belles fêtes de fin d'année. Au moment de l'impression du bulletin la cérémonie des vœux est fortement déconseillée. L'évolution de la pandémie nous dira le moment venu quelle attitude adoptée.

Prenez soin de vous.
Jean-Claude DISTEL



Principales décisions du Conseil Municipal 4^e trimestre 2020 et Année 2021

12 octobre 2020

- Demande de subvention pour l'étude de faisabilité sur le devenir et les usages potentiels du couvent par l'entreprise Tout un Programme.
- Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges

9 décembre 2020

- Réalisation d'une étude de faisabilité d'une chaufferie collective au bois

11 janvier 2021

- la réalisation d'une étude de faisabilité sur le devenir et les usages potentiels du couvent par l'entreprise Tout un Programme.

8 février 2021

- validation de la proposition de l'ONF : programme des travaux forestiers et état de prévision des coupes : Dépenses prévisionnelles: 3.260 €uros – Recettes prévisionnelles : 4.000 €uros
- réalisation de travaux dans la Grande Chapelle (création d'ouvertures) : coût total HT 38.767 € - aide DETR : 31.013,60 €
- réalisation de travaux de restructuration de l'atelier municipal (création d'un espace intérieur isolé en ossature bois) : coût total HT : 28.939 €uros – aide DSIL : 23.151,20 €uros

29 mars 2021

- approbation du compte de gestion 2020 établi par le receveur municipal
- approbation du compte administratif 2020 établi par le Maire :
 - section FONCTIONNEMENT : excédent 379.100,90 €uros
 - section INVESTISSEMENT : déficit 111.571,14 €uros
- affectation du résultat d'exploitation 2020 :
 - affectation obligatoire c/1068 : 111.571,14 €uros
 - affectation complémentaire c/1068 : 0 €uros
 - affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 267.529,76 €uros
- fixation des taux d'imposition 2021 :
 - taxe foncière (bâti) : 28,21 % - produit résultant : 174.507 €uros
 - taxe foncière (non bâti) : 55,01 % - produit résultant : 5.446 €uros
- approbation du Budget Primitif 2021, en équilibre en recettes et en dépenses sans recours à de nouveaux emprunts :
 - en section de Fonctionnement à hauteur de 744.709,76 €uros dont 247.439,76 €uros versés à la section Investissement
 - en section d'Investissement à hauteur

de 570.241,90 €uros dont 61.000 €uros de remboursement d'emprunts ayant financé les investissements réalisés lors de la mandature précédente. Les principales opérations qui seront finalisées et engagées sont :

- travaux de voirie : 22.900 €uros
- Rétrocession partielle et anticipée de terrains de l'EPF au profit de la Commune : 115.200 €uros
- atelier municipal : 35.000 €uros
- Grande Chapelle : 46.600 €uros

- Octroi de subventions à différentes associations : 8.320 €uros

- Engagement dans la certification de la gestion forestière durable PEFC

17 mai 2021

- Adhésion au groupement de commandes, proposé par la Communauté de Communes du Pays de Saverne, pour l'achat de stationnements vélo sécurisés et services vélo
- Refus au transfert de la compétence PLUi à la Communauté de Communes du Pays de Saverne

1^{er} juillet 2021

- Travaux de rénovation de l'église : remplacement de l'œil de bœuf avec vitrail
- Remplacement de 2 fenêtres des logements sociaux
- Gratuité pour le prêt des livres de la bibliothèque municipale
- Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour l'entretien des espaces verts

6 septembre 2021

- Octroi à la MAM (Maison d'assistants maternels « petit à petit ») sise au 1 rue du Couvent à Thalw-Marmoutier, d'une subvention de 1.000 €uros.
- Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022

8 novembre 2021

- Attribution de la mission « gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus à l'ATIP »
- Installation d'une vidéo-surveillance sur le parking de la Salle Jeanne d'Arc
- Cession d'un terrain « rue des Bergers » pour une valeur TTC de 118.000 €uros

29 novembre 2021

- Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour les travaux de secrétariat

Un moment de recueillement



En ce 8 mai 2021, 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, maire, adjoint et conseillers se sont retrouvés devant le monument aux morts pour y déposer une gerbe.

Un moment de recueillement et une pensée pour ces soldats tombés au combat, qui pour la majorité étaient incorporés de force dans l'armée allemande.

Hommage aux bénévoles et forces vives



Le conseil municipal a convié les bénévoles et les salariés qui œuvrent tout au long de l'année à l'animation, à la création, à l'embellissement et à l'entretien des différents espaces communaux.

C'est ainsi que plus de 40 personnes participaient le jeudi 8 juillet à cette soirée, entre l'équipe décoration, l'équipe travaux, l'équipe de la bibliothèque et un « petit nouveau », l'association des parents d'élèves « Les P'tits bretzels ».

Après un discours de bienvenue du maire, dans lequel il remerciait les forces vives qui ont contribué ces dernières années à l'embellissement et à l'attractivité de la commune, tout le monde s'est retrouvé autour d'un barbecue au club-house de l'ASC Brotsch.

Cérémonie du 11 Novembre



Le public était venu peu nombreux pour assister à la cérémonie du 11 novembre, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, et de l'hommage à tous les Morts pour la France.

Une cérémonie marquée cette année par l'absence de l'Amicale des Sapeurs Pompiers. Après la messe, le maire a procédé à la lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Le texte rappelait que les noms gravés sur les monuments aux morts évoquent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure, la fraternité d'armes. C'est ensuite avec une vive émotion que le maire a lu la liste des « morts pour la France » de cette année.

Une minute de silence a été respectée avant que la chorale Saint-Cécile entonne l'Hymne à la Joie.

À l'issue de la cérémonie tous les participants ont été conviés à prendre le verre de l'amitié.

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

Travaux à l'entrée de Thal

L'équipe des bénévoles continue d'œuvrer à l'embellissement de la commune de Thal-Marmoutier.

Le chantier en cours se situe à l'entrée du village non loin du cimetière.

Les travaux consistent à mettre en place un bac à fleurs.

Pour cela une structure bétonnée avec mur en pierres sèches sert de support à cette réalisation.

Pour finir un toit en lattes en bois de châtaignier appelé touvillons viendra recouvrir l'ensemble.

Cette réalisation fait suite au chantier du calvaire, ainsi qu'aux réalisations des murs en pierres sèches de Schwebwiller.

Ce nouveau chantier devrait s'achever en avril ou mai 2022.



Valoriser le patrimoine et les vieilles pierres

Dans le village de Thal-Marmoutier, un petit groupe d'habitants n'hésite pas à mettre la main à la truelle pour redonner une nouvelle vie aux vieilles pierres. Leur dernière réalisation, un joli banc pour admirer le paysage, près d'un calvaire du XIX^e siècle.

L'équipe s'est créée spontanément il y a trois ans à l'occasion d'une journée de solidarité. Elle est composée de sept copains à la retraite, plutôt doués pour bricoler et sensibles au patrimoine. « Nous avons démonté et remonté deux murs qui risquaient de s'effondrer », expliquent Eric et Rémy de concert. L'un d'eux, celui de la rue des Tilleuls, est long de 30 mètres et décoré avec des fleurs par l'ouvrier communal. En ce jeudi matin, les compères se sont retrouvés devant un magnifique banc, confectionné par leurs soins, pour y apporter la touche finale. Un ouvrage impressionnant qui a nécessité de longues heures de bénévolat depuis l'automne dernier.

Valorisation du calvaire de 1853

Sur la route départementale, entre Haegen et Thal-Marmoutier, au lieu-dit Saint-Gall, se trouvait un calvaire de 1853. Cette croix chrétienne, un peu en retrait de la route, n'était guère visible et peu mise en valeur. Ni d'une, ni deux, les camarades ont retroussé leurs manches et ont imaginé un large banc en bois, fixé sur un mur de pierres en grès, avec des matériaux récupérés. Du plus bel effet. Et pour que les promeneurs et amateurs de beaux paysages puissent se reposer par tous les temps, ils ont fabriqué un toit en tavaillons. Jeudi dernier, ils ont poussé le souci du détail jusqu'à le rendre étanche en posant une bâche adaptée sous la toiture, cachée ensuite par un habillage en bois.

Un banc imaginé au fur et à mesure de sa construction

« Lorsqu'on observe bien le paysage, par temps clair, on peut apercevoir au loin le col du Pigeonnier de Wissembourg », commente Eric. Pour construire ce reposoir, pas besoin de plan, l'imagination est au pouvoir ! « Nous l'avons découvert au fur et à mesure de sa construction », raconte, amusé, Rémy. « La première personne que j'ai vue assise sur ce banc, c'était une maman en train d'allaiter », confia-t-il ému. Ce quatrième gros chantier est donc terminé et ne demande qu'à servir. Les amis « maçons » ne sont pas au chômage pour autant. « Nous avons prévu de poser un mur à l'entrée du village, en venant d'Otterswiller, pour y fixer des panneaux d'information, de façon harmonieuse », précise Eric.

Les deux Rémy, Guy, Arthur, Éric, Lucien et Patrick se retrouvent tous les jeudis. Un rituel immuable pour peaufiner les projets d'embellissement de ce village de près de 800 habitants. Leur journée débute par un petit-déjeuner et à midi, ils partagent un repas pour entretenir les liens d'amitié. Entre-temps, le « club des sept » s'est bien dépensé à la tâche. « Bénévolat signifie bonne volonté, et nous n'en manquons pas ! » se réjouit Éric. « C'est très motivant d'œuvrer ensemble pour le village et dans l'intérêt des vieilles pierres. » Une bonne façon de vivre une retraite active et de s'engager pour la collectivité.



Du calvaire à l'entrée du village, en passant par le chemin du « Mauergass »

Dès la rentrée de septembre de cette année, notre équipe de bénévoles a continué l'aventure de l'aménagement du Banc du Calvaire situé à la sortie de Saint-Gall vers Haegen.

La toiture a été recouverte de tavaillons pendant que Lucien

préparait les trois banquettes qui ont été posées ensuite sur les corbeaux en grès.

Pendant qu'une partie de l'équipe a terminé l'aménagement des abords du calvaire, d'autres ont ouvert un premier petit chantier du Mauergass. Il s'agissait de

maçonner un premier écoulement d'eau en travers de ce chemin afin d'éviter un ravinement qui allait, à moyen terme, rendre son utilisation encore plus dangereuse.

Deux jeudis plus tard, l'équipe au complet a continué les maçonneries du muret qui agrémentera l'entrée du village en venant d'Otterswiller.



Le beau temps, sec et ensoleillé n'était pas toujours au rendez-vous. Les jeudis du mois d'octobre étaient particulièrement pluvieux et venteux. Loin de nous décourager, ce climat nous a néanmoins retardés dans nos projets et il nous faudra, dès le mois de mars, reprendre nos outils de maçons afin que Julien, comme il sait joliment le faire, puisse agrémenter ce nouvel endroit comme il se doit.

Les deux Rémy, Patrick, Arthur, Guy, Lucien et Éric.



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités
 Direction : Pôle Territoires
 Service Routier Saverne

Objet : Travaux et de réparations des routes départementales du canton
 Opération réalisée en 2021 sur le territoire de la commune de THAL-MARMOUTIER

Fiche 1 : **RD 702** entre les PR 0+744 et 1+952,

Située entre le carrefour avec la RD 102 (mairie) jusqu'au carrefour avec la rue des Bergers. (En agglomération)

Consistance des travaux :

Les travaux consistent à renouveler la couche de roulement par la pose de nouveaux enrobés.

Coût : 46 622.76 € TTC

Avant les travaux :



Après travaux :



Fiche 2 : **RD 702** entre les PR 0 et 0+744,

Section comprise entre la RD 218 et le panneau d'agglomération (Hors agglomération)

Consistance des travaux :

Les travaux consistent à réaliser des reprises localisées en enrobés suivies par la pose d'un enduit superficiel (gravillonnage sur toute la chaussée).

Coût : 64 151.98 € TTC

Avant les travaux :



Après travaux



Madame la Vice-Présidente du Territoire
 Ouest Alsace / Saverne – Molsheim
 Conseillère d'Alsace
 du canton de Saverne

Michèle ESCHLIMANN

Monsieur le Conseiller d'Alsace
 du canton de Saverne

Jean-Claude BUFFA



À Thal-Marmoutier les crèches fleurissent mais ne se ressemblent pas !

En effet cette année une nouvelle crèche est apparue dans la cour du Centre de Soins.

C'est Mme Pascale Delorme à qui nous avons fait appel qui a bien voulu nous la dessiner avec son talent artistique. « Magnifique », c'est le cri du coeur que nous avons fait en découvrant ce modèle. Pierre a tout de suite fait chauffer la scie à découper et la ponceuse et il ne nous restait plus qu'à nous mettre au travail pour la peinture.

Oui, mais pas si simple.... sans directive pour les couleurs, Mme Delorme nous a donné carte blanche (c'est bien le cas !) nous avons dû conjuguer nos sensibilités très différentes.

Donc les plus courageuses se sont fait la main en commençant par les animaux, puis une à une, ou deux par deux, nous nous sommes penchées sur les personnages avec courage et détermination.

Marie-Cécile Kieffer a fait équipe avec Simone Metzger, Martine Flori a manié les pinces en solitaire et Ilse Konrad a oeuvré seule ou en binôme avec moi selon les jours.

Nous avons eu quand même quelques difficultés avec un roi-mage qui n'était pas d'accord avec les vêtements que je voulais lui attribuer et il a fallu le déshabiller pour l'habiller à son goût !!! Ah celui-là m'a valu quelques frayeurs et insomnies.

Finalement nous y sommes arrivées dans les temps et même le sèche-cheveux a participé pour accélérer le séchage à la dernière séance !!!

Merci à toute l'équipe et à Mme Delorme pour leur travail et la bonne ambiance des séances très studieuses quand même.

Je vous laisse admirer et apprécier et nous nous unissons pour vous souhaiter à tous un Joyeux Noël et de Bonnes Fêtes.

Cordialement,
 Denise Berret



La marche gourmande, site de Thal. Stand apéritif, tenu par les P'tits Bretzels

C'est avec les visages masqués et les mains gantées, mais avec notre plus beau sourire que nous avons accueilli les marcheurs lors de leur premier arrêt, et pas des moindres, celui de l'apéritif.

Lorsque les participants entendaient résonner dans les champs « pas de carton, pas de boisson ! », ils savaient que l'apéro était proche.

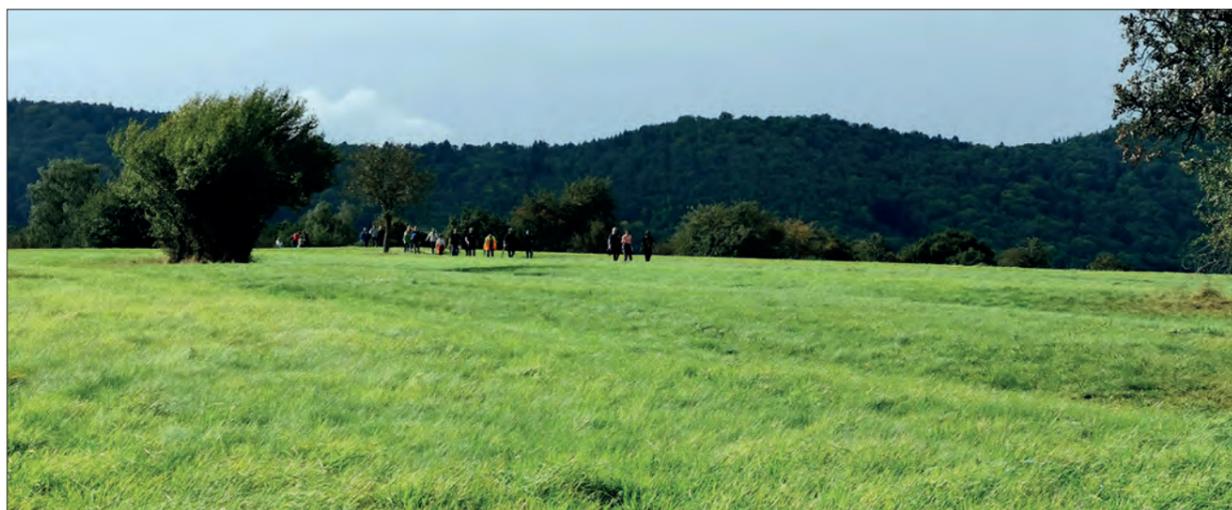
Nos enfants nous ont gentiment proposés leur aide (« si te plé môman, si te plééééééé!!! »). Impossible de refuser devant tant d'entrain !

Ceux-ci se sont fait une joie de tamponner les cartons des épicuriens-marcheurs, en dessinant avec (plus

ou moins) d'application et de talent, des citrouilles et autres créations artistiques.

Une fois l'épreuve du carton réussie, les marcheurs ont pu enfin déguster une boisson de leur choix (crémant de la Maison FRITSCH Marlenheim ou jus de pommes de nos vergers) et un bretzel, en admirant une belle vue dégagée sur le Haut Barr.

C'est après avoir admiré la décoration automnale de notre stand, qu'ils continuèrent leur chemin, un peu triste de nous quitter. Eh oui on s'attache vite aux « P'tits Bretzels ».



3 Octobre 2021, site de Thal

Il fallait oser.... Oser proposer une Marche gourmande..... malgré de nombreuses précautions à prendre : Pass sanitaire exigé ; masque dans les lieux de restauration ; gel à tous les stands !

Oser prendre des risques.... trouver des traiteurs ; commander des boissons ; gérer des réservations sans être certain que la manifestation puisse avoir lieu.....

Le dimanche 3 octobre, un peu plus de 300 personnes sont parties à pied sur le circuit, cheminant sur le ban des trois communes organisatrices Thal, Haegen et Gottenhouse.

Quel bonheur de voir des gens heureux et motivés avec l'envie de passer une bonne journée agrémentée de bons moments autour d'une bonne table.

La météo capricieuse n'a pas altéré le moral des marcheurs et c'est contents et heureux qu'ils se sont retrouvés, vers 18h pour les derniers, pour un ultime moment convivial dans la salle Jeanne d'Arc.





La marche gourmande, site de Haegen

En ce dimanche midi du 3 octobre 2021, un peu plus de 300 marcheurs se sont succédés pour faire étape à la salle des Fêtes de HAEGEN et déguster un succulent repas préparé par la boucherie Gantzer, lors de la 2^e marche Gourmande du Piémont Haegothal.



Après le contrôle des pass sanitaires de rigueur à l'entrée, les marcheurs ont été accueillis et installés dans la grande salle par l'équipe des bénévoles de l'ASC BROTSCH Gym'Form renforcée pour l'occasion par des élus de la commune, dont madame la Maire, et des sympathisants de l'association.



Petits et grands ont profité de ce temps de repos convivial pour se restaurer et reprendre des forces, avant de s'engager vers l'étape suivante qui les conduira jusqu'à GOTTENHOUSE pour la dégustation du fromage et enfin jusqu'à THAL pour le dessert.

Le président de l'ASC BROTSCH Gym'Form, Laurent LOZITO.

La marche gourmande, site de Gottenhouse



Le 3 octobre, l'association « Nature & Culture » de Gottenhouse a tenu le stand fromages dans le cadre de la 2^e marche gourmande du Piémont-Haegothal.

La première marche avait connu un franc succès en 2019. Celle de 2020 a été annulée en raison de la pandémie et celle de 2021 a finalement pu se dérouler. La participation a été un peu moindre, mais le chapiteau installé dans la cour de la mairie a connu une belle fréquentation bien régulée afin d'éviter des regroupements trop importants.



Une belle expérience que nous n'hésiterons pas à renouveler en 2022...



Notre 10^e salon du Vin et de la Gastronomie !

Et voilà ! Le salon des vins a fermé ses portes. Les vigneronnes sont repartis chez eux, les bénévoles ont rejoint leurs familles. Pour moi ce salon était non seulement une première en tant que bénévole mais également comme visiteuse. Et j'ai été surprise. Agréablement !!

Avant même d'entrer dans la salle, tout est là pour un accueil chaleureux : le pressoir, les barriques, la touche de poésie de la décoration florale. Après l'obligatoire présentation du pass sanitaire, un verre vous est offert pour les dégustations. À l'intérieur règne une atmosphère calme, bon enfant et quasi familiale ; l'impression que tout le monde se connaît, vigneronnes et amateurs... et amatrices. Un « jardin d'hiver » avec tables et chaises façon terrasse agrémentent le centre de la salle. Les étals des vigneronnes sont disposés tout autour.

Il y fait frais vu que la chaleur n'est pas bonne pour le vin mais ce vendredi personne n'a le temps de s'engourdir. On va d'un stand à l'autre, on s'arrête, on goûte, on discute, on repart, on revient, on achète. Local ou pas. Il y a des Vallée du Rhône, des Beaujolais, du Bergerac, des Alsace, des Champagne, des vins de Loire, des Languedoc, des Provence et des Bourgogne, bref de quoi se remplir la cave juste avant les fêtes. À midi, déjeuner tous-ensemble-à-tour-de-rôle le salon restant ouvert. Cela dit les visiteurs sont patients. L'après-midi pour nous c'est vaisselle, nettoyage et achèvement de la transformation de la petite salle et de la scène en « restaurant gastronomique » pour le soir : quatre-vingts personnes y venant se régaler d'un repas Accord Mets-Vins préparé par le Kasbür. Le samedi on est

rodé, tout va bien et le deuxième repas gastronomique finit tard, comme la veille, et nous plus tard encore!! (hé oui, après le service, la vaisselle et le nettoyage ne se font pas tout seul et le lendemain on ne peut pas on a choucroute !).

Le dimanche matin un petit coup de propre, puis les viticulteurs réintègrent leur poste et on ouvre, tout recommence. On prépare les tables pour les repas Choucroute de la maison Gantzer. À midi service, vaisselle, nettoyage. Le salon ferme ses portes. Les vigneronnes remballent, nous commençons à ranger nous aussi. Une pause apéro chaleureuse, tous ensemble suivi d'un repas nous donne l'énergie nécessaire à la remise en ordre des locaux pour les petits de l'école demain lundi.

Alors oui nous y avons passé beaucoup d'heures et d'ardeur, de rentrées tardives mais les vigneronnes sont contents d'avoir vendu quelques milliers de bouteilles, leurs clients d'en avoir fait provision et nous d'avoir joué les intermédiaires contre du temps et un peu de sous. J'ai trouvé l'organisation de ce salon très « pro » et sympathique. Alors rendez-vous est déjà pris pour 2022 !

« Si le vin disparaissait de la production humaine, il se ferait dans la santé et dans l'intelligence un vide, une absence plus affreuse que tous les excès dont on le rend coupable ».

Charles Baudelaire



Carton plein avec 170 exposants

Devenu un incontournable de la vie locale, le marché aux puces de Thal-Marmoutier a connu un franc succès ce dimanche 11 juillet.

Pour sa 20^e édition, la brocante organisée par l'ASC Brotsch a réuni pas moins de 80 bénévoles et 170 exposants. Une satisfaction après ces deux dernières années où les averses (2019) et la crise sanitaire (2020) ont annulé le traditionnel marché aux puces.

Même si la météo a été parfois capricieuse, l'envie de sortir et de se retrouver s'est fait sentir : les stands de buvette et de petite restauration ont en effet tourné à plein régime.



Acheteurs ou simples promeneurs, ils étaient, en effet, nombreux à venir déambuler parmi les exposants, heureux de pouvoir de nouveau prendre part à une manifestation.

Autre gagnant de la journée, l'association des parents d'élèves du village, Les P'tits Bretzels, qui a tenu un stand composé de dons de jouets, livres, puzzles dont l'ensemble des bénéfices servira à financer du matériel et des sorties pour les classes des enfants du RPI Haegothal.

Un rendez-vous réussi où se sont mêlés le plaisir de flâner, de vider ses placards ou de participer à une bonne action.



Le Cabaret du Poilu de l'humour et de l'émotion

L'EHPAD de Thal Marmoutier, labellisé « Bleuets de France » par l'Office national des anciens combattants (Onac), a organisé dans ce cadre la commémoration de l'armistice de 1918 à travers un spectacle musical destiné aux résidents et à leurs proches.

« Le label Bleuets de France est matérialisé depuis peu par une plaque installée dans le hall d'entrée de l'établissement et permet dorénavant aux anciens combattants, aux victimes de guerre, du terrorisme, aux pupilles de la Nation, aux veuves et orphelins de guerre de trouver au sein de l'établissement un lieu d'accueil bienveillant et agréable », explique le directeur des lieux Bernard Zapf. Et il était fier de pouvoir accueillir à côté des résidents la classe de 5^e du collège Freppel d'Obernai, encadrée par Céline Boutillot et Bénédicte Le Gorec, respectivement professeure de français et d'histoire-géographie.

« Les élèves ont élaboré un travail en classe sur le sujet de la Grande Guerre, le devoir de Mémoire, la signification du Bleuets de France », explique la professeure de français Céline Boutillot. Et sa collègue Bénédicte Le Gorec d'ajouter : « Ce projet mémoriel étalé sur toute l'année scolaire est réalisé en collaboration avec l'Onac et sa coordinatrice Mémoire et communication Perrine Lethenet ». Et vu la présence de la compagnie du Léopard à l'EHPAD de Thal-Marmoutier, l'opportunité était toute

trouvée pour permettre aux élèves de plonger de façon ludique dans le déroulement de la Grande Guerre au travers du spectacle intitulé « Le cabaret du Poilu », qui par sa forme festive et son contenu historique est parfaitement adapté aux jeunes ados. »

Deux chansons de circonstance

Le spectacle proposé par les comédiens a retracé en chansons le déroulement de la Grande Guerre, de l'attentat de Sarajevo à l'arrivée des alliés et la victoire finale. À travers les différentes chansons avec entre autres « La madelon », « Viens poupoule » ou encore « L'oncle Sam », « Le Cabaret du Poilu » retrace avec humour et émotion la vie sur le front et à l'arrière en mêlant le répertoire du café-concert de début du XX^e siècle à celui des tranchées et de la chanson française. Et tout au long du spectacle, la voix du crieur public et de la meneuse de revue sert de fil conducteur au spectacle, rapportant tour à tour les échos de l'actualité et annonçant les événements essentiels liés à cette période.

À l'issue de ce spectacle mémoriel, sous la direction de leur professeure de musique Sandra Schneider, les collégiens ont créé la surprise en proposant deux chansons de circonstance interprétées a capella et finalisant une belle après-midi pour les résidents.





Les poneys au chevet des malades d'Alzheimer

Prouver que la médiation équine a des effets positifs sur des malades souffrant de troubles neurodégénératifs. Tel est le but de l'étude menée au sein de l'Ehpad de Thal-Marmoutier, par l'orthophoniste Nicole Denni-Krischel et sa fille Emmanuelle Denni, gérante de la Ferme d'Epona à Wilshausen.

Les deux poneys Shetland de la Ferme d'Epona ont l'habitude d'être manipulés par des personnes âgées.

Depuis ces six dernières années, Emmanuelle Denni, instructrice en équitation spécialisée en éthologie et gérante de cette structure pédagogique basée à Wickersheim-Wilshausen, près de Hochfelden, les emmène dans des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la région : Lingolsheim, Illkirch, et Thal-Marmoutier.



« Grâce à leur sérénité contagieuse, on entre plus facilement dans l'intimité des résidents »

Sa mère, Nicole Denni-Krischel, orthophoniste et zoothérapeute, s'est alors aperçue que la présence de ces animaux apportent des bienfaits à certains résidents souffrant de troubles neurodégénératifs, victimes d'AVC ou de la maladie d'Alzheimer notamment.

Elle savait déjà que la médiation animale, via les chiens, était efficace auprès des seniors sur les interactions, la communication et la stimulation cognitive.

Mais les poneys leur apportent quelque chose de différent. Grâce à leur calme, leur sérénité contagieuse, on entre plus facilement dans l'intimité à travers des sensations et des émotions », note-t-elle. Encore fallait-il le prouver de manière scientifique.



Archives DNA. Élise Baumann.

Les dernières Petites Sœurs Franciscaines ont quitté leur couvent

La congrégation des Petites Sœurs Franciscaines de Thal, présente dans la commune depuis 1828, a rejoint l'Institut des sœurs de St François d'Assise et a définitivement quitté Thal-Marmoutier, dimanche 14 novembre après une célébration de grâce.

Comme nombre d'autres petites congrégations, celle de Thal n'a pas échappé à la baisse de ses effectifs, au fil des années.

C'est en 2014, qu'elles ont envisagé une fusion avec la congrégation des sœurs de St François d'Assise avec qui elles partagent la spiritualité franciscaine.

C'est ainsi, que les dernières sœurs ont quitté petit à petit les lieux pour rejoindre d'autres communautés franciscaines en France.

La fin de cette congrégation, présente depuis 200 ans, laisse un vide dans la commune. Elle faisait partie du

paysage, mais surtout elle laisse des bâtiments non occupés et qu'il faudra faire vivre pour éviter qu'ils ne deviennent une friche.

Les élus, avec le concours de différents partenaires, cherchent des solutions pour continuer à faire vivre ces lieux.

Depuis sa création en 1828 par Thérèse Hopfner et Rosine Morgenthaler, deux jeunes de la commune, les sœurs ont accueilli, soigné et accompagné les personnes fragiles. Aujourd'hui, leur avancée en âge, l'absence de relève ont obligé les dernières sœurs, à quitter les lieux et ceci non sans regrets.

Néanmoins, l'accueil des réfugiés politiques, l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles et l'un ou l'autre projet en cours, laissent espérer que l'esprit d'accueil, de solidarité, de partage resteront les éléments moteurs de ces lieux.





© DNA Simone Giedinger.

Il était une fois une MAM

Le couvent de Thal-Marmoutier, en voie de reconversion, accueille une nouvelle structure de garde d'enfants. Quatre professionnelles de la petite enfance ont créé ensemble une Maison d'assistants maternels (Mam) baptisée « Petit à Petit » qui accueille depuis le 1^{er} septembre 2021 des bout 'choux âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

L'opportunité de s'installer dans l'ancien couvent de Thal-Marmoutier a été une aubaine pour elles et les Petites sœurs franciscaines de Thal, propriétaires, mais qui ne l'occupent plus. Ces dernières, en lien avec la municipalité, cherchent de nouvelles vocations pour les 2 500 m² de ce bâtiment.



Une partie est occupée par le centre d'accueil des réfugiés, géré par l'association strasbourgeoise, le Foyer Notre-Dame. Et désormais, dans une autre aile, la maison d'assistants maternels est locataire de

200 m². Pour les sœurs, il est important d'héberger des projets en lien avec leurs valeurs.

Des locaux spacieux de 200 m²

Emmanuelle Bach, Nelly Klein, Christine Osswald et Léna Schnepf, assistantes maternelles, sont heureuses de voir leur projet aboutir dans des locaux spacieux, après un an de préparation. Les pièces sont lumineuses et joliment décorées. « Nous avons deux espaces de vie dans la pièce principale, l'un équipé de dînettes, l'autre de jeux. Et nous disposons aussi d'une salle de psychomotricité, essentielle pour le développement de l'enfant », expliquent-elles. Et d'ajouter, « nous avons aussi trois salles de siestes, selon les âges des enfants, pour que les plus grands n'empêchent pas les plus petits de dormir. »

Fin août, elles accueillent la coordinatrice des Mam, en présence du maire de Thal-Marmoutier, Jean-Claude Distel, qui soutient leur initiative. Il s'agissait d'une dernière visite de contrôle avant l'ouverture du 1^{er} septembre. Sereines et enthousiastes, les quatre assistantes maternelles sont prêtes à faire découvrir aux enfants ce nouveau cadre de vie, coloré et fonctionnel. Pour eux ce sera l'occasion d'avoir davantage de copains pour jouer, et pour ces professionnelles de la petite enfance, une opportunité de travailler en équipe, dans des conditions idéales.

La création de cette maison « Petit à Petit » est donc une bonne nouvelle pour les parents et les professionnels qui voient dans cet « outil » une nouvelle façon de fonctionner, plus familiale et conviviale.

Notre sortie au musée Point d'Orgue

Mardi 23 novembre, nous sommes allés découvrir un instrument de musique : l'orgue au travers de la visite d'Organum XXI, au musée Point d'Orgue à Marmoutier.

Nous avons d'abord parlé des différentes familles d'instruments.

Puis nous nous sommes intéressés au fonctionnement mécanique de l'orgue, nous avons observé les différents tuyaux et senti les vibrations sonores. Nous avons écouté l'organiste jouer.

Nous avons parlé de la hauteur des sons (grave/aigu) et nous avons pu jouer du piano chacun notre tour.

Enfin nous avons pu construire notre « tubophone » une petite percussion avec des tubes qui rappellent les tuyaux d'un orgue.

Virginie, notre intervenante en musique nous a accompagnés. Elle nous aidera à en jouer lors de notre prochaine séance de musique avec elle.





Par une belle journée automnale.

Avec nos copains de la classe de CE1/CE2 nous, les CP, nous nous sommes rendus au terrain de foot de Thal pour y préparer notre repas de midi.

Répartis en 8 groupes et encadrés par des papas, des mamans ou encore des mamies nous avons préparé des soupes de potimarrons, de courgettes et de butternut, et une compote de pommes.

Puis nous nous sommes régalés avec les soupes, un bon bretzel et du jus de pommes donné par le maire.

Ensuite grâce au papa de Gaspard Lett nous avons goûté 2 bons fromages : l'un à l'ail des ours et l'autre un bon comté, le tout accompagné de pains aux noix et aux raisins. On s'est régalé. Puis en attendant que les adultes rangent nous nous sommes bien défoulés sur le terrain de foot.

Vers 14h30 on s'est tous mis en route pour Haegen. En chemin, bien sûr, nous avons ramassé des châtaignes.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de passer une belle journée !



« Lire n'est pas nécessaire pour le corps, seul l'oxygène l'est, mais un bon livre oxygène l'esprit. »
Dany Laferrière

L'inscription à la bibliothèque devient gratuite !

Après une année 2020 très compliquée suite à la pandémie durant laquelle la bibliothèque alternait entre fermeture et prêt de livres à distance, elle retrouve tout doucement un rythme de croisière en 2021.

Certes, elle n'ouvre actuellement qu'une après-midi par semaine, le jeudi de 16h à 18h30, l'effectif de bénévoles étant réduit momentanément. Par contre les accueils de classe ont pu reprendre depuis octobre à la grande satisfaction des enseignants et le plaisir manifeste des enfants à retrouver le chemin de la bibliothèque.

La grande nouveauté pour 2022 est que dorénavant l'inscription à la bibliothèque (liée antérieurement à une cotisation de 8€ pour les résidents de Thal et de 10€ pour les extérieurs à l'année) sera totalement gratuite pour tous. Raison de plus pour ne plus hésiter à pousser la porte de la bibliothèque afin de découvrir ses trésors, prix littéraires de l'année y compris.

La bibliothèque de Thal possède un site dédié : <https://opac-x-bibliothequethalmarmoutier.biblixnet.net> qui vous permet de découvrir ses collections (environ 6100 ouvrages jeunes et adultes) et de réserver en ligne le livre souhaité si vous êtes adhérent.

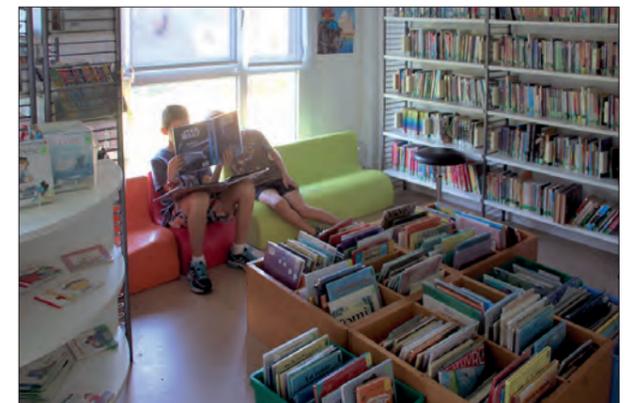
De même à travers cette inscription, vous avez accès au catalogue de la Bibliothèque d'Alsace de Truchtersheim: <https://biblio.bas-rhin.fr> qui comporte plus de 150 000 livres, CD, DVD ainsi qu'à une bibliothèque numérique très riche. Les documents réservés sont acheminés à Thal grâce à une navette qui passe tous les mois, sous réserve de leur disponibilité.

Toute l'équipe de la bibliothèque se fait un plaisir de vous accueillir nombreux dans ses locaux et se réjouit d'échanger avec vous autour de nos lectures favorites.

Et si vous vous sentez l'âme d'un(e) « bibliothécaire », vous serez les bienvenus pour compléter l'équipe.

Les bénévoles

Danièle, Anny, Denise, Jacqueline, Micheline et Mylène





L'Association a été créée en Décembre 2020. Elle est née de l'enthousiasme et l'envie des parents de nos 3 villages, **de proposer des activités ludiques, éducatives, sportives et fédératives, pour les enfants et adolescents**, sur le territoire de nos communes de THAL-MARMOUTIER, HAEGEN ET GOTTENHOUSE.

NOS ACTIONS :

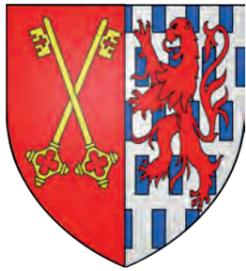
- ▷ Vente de Fromage du Jura (2fois par an) et Chocolats (pour Pâques) dont les bénéfices permettent de participer au financement des projets des 7 classes de notre regroupement : achats de fournitures scolaires, jeux extérieurs et matériel, sorties scolaires.
- ▷ Participation aux actions locales : marche gourmande, bulletins communaux, brocante de Thal, marché de Noël de Haegen
- ▷ Organisation d'activités pour les enfants : balades en forêt, après-midi jeux de société, spectacles, bricolages

L'Association naissante recherche des membres actifs !

Si vous partagez notre dynamique, nous serions ravis de vous compter parmi nous !

Contact : lesptitsbretzels2020@gmail.com

THAL-MARMOUTIER



Noëlle OBERLÉ



Stéphanie SCHOTT



Sylvie BARTHELMÉ



Julie KUHN



Irina LEUTHNER

HAEGEN



Amandine BRACH



Charlotte HUFFLING

GOTTENHOUSE



Anne OBERLÉ



Claudia NENNING

Nos activités à venir...

Envie de partager de bons moments et de proposer des activités à vos enfants, petits et grands ? Envie de rencontrer d'autres parents ? Les après-midis proposés par l'association **Les P'tits Bretzels** sont faits pour vous. Nous vous proposons plusieurs RDV en début d'année, allez Hop, À vos Agendas !

Nos activités à venir

Dimanche 30 janvier 2022	Spectacle pour enfants Avec la C ^{ie} L'Inattendue de Strasbourg	Inscription par mail Entrée 3 € / pers Pass Sanitaire Obligatoire	15h Durée 45 min Lieu à définir (en fonction du nombre d'inscrits)	Gâteaux et galettes des rois, boissons chaudes seront proposées à l'issue. ***** Le lieu et l'horaire vous seront confirmés par mail.
Février 2022	Vente de Fromage du Jura		Livraison le Mercredi 2 Février	Bons de commande disponibles mi-décembre
Dimanche 13 mars 2022	Après midi Jeux de société déguisés !	Inscription par mail Places limitées Pass Sanitaire Obligatoire	14h-17h Lieu à définir	Une surprise attend ceux qui seront déguisés !
Mars 2022	Vente de Chocolat STOFFEL		Livraison début Avril	Bons de commande disponibles mi-février
Mercredi 27 avril 2022	Lecture et contes pour enfants	Inscription par mail Places limitées Pass Sanitaire Obligatoire	15h-17h Lieu à définir	

Ces activités sont ouvertes à tout enfant, quelque soit son âge, accompagné d'un adulte (parent, grand parent, tatie...). Pour une meilleure organisation, nous demandons une inscription par mail, une confirmation de votre participation vous sera alors envoyée.

Toutes nos activités seront organisées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, dans l'un de nos 3 villages. Les lieux et horaires vous seront confirmés par mail à réception de votre inscription.

Le programme vous tente, alors inscrivez vous vite par mail : lesptitsbretzels2020@gmail.com



Week-end cohésion des U15 de l'ASC Brotsch



Afin de bien lancer leur nouvelle saison les coaches des U15 de l'ASC Brotsch, Stéphane Delorme et Ludovic Lopez ont organisé un week-end de cohésion.

L'idée est née suite à l'organisation d'un match contre les filles du RCSA prévu le samedi 4 septembre 2021, malheureusement un cas Covid dans leur effectif les ont obligé à annuler cette rencontre.

Ce contretemps n'a pas découragé les coaches qui ont mis en place une confrontation entre les joueurs de leur effectif plus quelques U18 en renfort. Un match qui s'est déroulé avec sérieux pour tous les acteurs.

Celui-ci a été suivi d'une soirée barbecue au club house de Thal-Marmoutier et une nuitée sous la tente placée sous le signe de la bonne humeur et de la camaraderie. Soirée passée au rythme des matchs sur une PS4, de parties de pétanques et de jeux sur le terrain. Avec la chance d'avoir une belle fin de journée ensoleillée et étoilée. Idéal pour que le groupe échange entre les 1^{re} et 2^{es} années et pour qu'ils se connaissent mieux.

Ce fut une grande et belle réussite.



Chers pratiquants, chers habitants, la saison sportive 2020-2021 de l'ASC BROTSCH Gym'Form a été très brève pour tous en raison de la crise sanitaire. Avec la mise en oeuvre du protocole sanitaire, les jauges de pratiquants dans les salles et l'intégration de mesures préventives, les difficultés de reprise étaient bien réelles et ont malgré tout freiné l'appel à la solidarité envers les associations.

Finalement, la nôtre n'a pas échappé à cette règle et son fonctionnement n'a duré que 2 mois, du 7 septembre au 25 octobre 2020. Ensuite l'activité a été interrompue jusqu'à la fin de la saison.

C'est ce que l'on appelle une saison blanche, tout aussi vide d'activité que vide financièrement. Pour autant, si les salles de sport étaient désertes, nos liens avec les communes se sont renforcés et nous leur sommes très reconnaissants pour la confiance et le soutien économique qu'ils nous témoignent, nous permettant aujourd'hui de maintenir notre présence dans les salles de nos villages.

Malgré cette période difficile et bien que la pandémie ne soit pas encore totalement maîtrisée, une nouvelle

saison sportive s'ouvre à présent, et nous mettons beaucoup d'énergie à garder active cette dynamique sportive au sein de nos communes. Mais au-delà du seul sujet sportif, notre rôle permet aussi de créer et de maintenir du lien social entre les pratiquants, cette valeur essentielle qu'il est vital de préserver pour notre association.

Encore une fois, nous avons vécu une année atypique et particulière, et je voudrais remercier le soutien et la bienveillance déployés par les communes, les pratiquants, les partenaires associatifs locaux et tous les sympathisants qui soutiennent notre association. Au nom des membres dirigeants et des pratiquants de l'ASC BROTSCH Gym'Form, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs voeux pour 2022. Prenez soins de vous et de vos proches

Le président de l'ASC BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO

Contacts : Marielle LOZITO 06 83 63 83 99
Laurent LOZITO 06 03 79 34 21
Courriel : brotschgymform@outlook.fr



Jardin pédagogique du LANGGARTEN !



C'est en 2019 que le jardin pédagogique du Langgarten est sorti de terre afin de créer un espace de découverte de plantes vivaces, arbustes et potager.

Un espace attrayant, reposant, relaxant, un endroit où il fait bon vivre...

Un jardin pédagogique est un moyen original de faire se rencontrer tout type de public et de mélanger les générations ; des enfants aux personnes âgées. Des activités ludiques y sont organisées pour que chacun mette la main à la pâte et prenne conscience de la nature et de l'environnement qui l'entoure: ateliers de jardinage, pratiques artistiques, découvertes de la faune et de la flore, etc...



Pourquoi faire un jardin ?

Le jardin est un projet qui s'inscrit sur le long terme. Grâce aux activités proposées, les enfants mais également les adultes peuvent acquérir de véritables connaissances sur l'alimentation, et développer des aptitudes transversales telles que : l'observation, la responsabilisation, la sensibilisation à l'environnement ou la capacité à s'interroger et d'apporter des notions sur les concepts et le cycle de vie.

Le jardinage permet de faire vivre aux habitants des expériences enrichissantes en leur mettant en évidence un microcosme évolutif.



Cultiver est, pourrait-on dire, le propre de l'Homme moderne.

L'ensemble peut être comparé à une œuvre à laquelle chacun peut ajouter une petite part de soi-même. De plus, il permet aux habitants de venir récolter, le fruit d'une passion partagée !

Qu'apporte le jardin pédagogique à notre village ?



Grâce au jardin pédagogique, les visiteurs appréhendent autrement le cycle de la vie.

Cela leur permet de comprendre les enjeux de certains sujets d'actualité comme le respect de l'environnement et le réchauffement climatique.

De plus, il permet à la commune d'avoir une réserve conséquente (de plantes vivaces) pour le développement de l'embellissement du village, à moindre coût.



La nature devient jardin quand l'homme y trace son chemin.

Michel Arthe

Balade aux sons des oiseaux

Un petit groupe a profité de la matinée printanière du dimanche 11 avril pour se plonger dans le concert des oiseaux, avec Dame nature et Cie.

Ce n'est pas le bruit des conversations qui attirent son attention, mais plutôt le concert des chants d'oiseaux. Cris bondissants du couple de bergeronnettes grises, ritournelle du pinson des arbres campé dans le cerisier, rire lointain du pic-vert, babillages de la mésange bleue : le printemps est la période où la gentille ailée donne le plus de la voix. Pour démarrer la promenade, les curieux de nature sont invités à un temps de méditation, pour ouvrir leurs oreilles et se connecter à la caresse du silence, pas évidente à percevoir vu l'ambiance sonore alentour...

Depuis un petit mois maintenant, les oiseaux partis passer l'hiver sous des contrées plus favorables – bien

souvent le sud de l'Europe ou le Maghreb – sont de retour les uns après les autres. Au milieu des vergers, l'assistance perçoit la rengaine du pouillot véloce, surnommé le compteur d'écu pour la ressemblance entre son chant et le bruit de pièces de monnaie qui tombent une à une dans une corbeille de sous. « Ce petit passereau arrive en général autour du 19-20 mars, précise le guide. C'est, avec l'hirondelle rustique, le messager du printemps dans nos campagnes. »

Dans les buissons bas, l'agréable phrase flûtée de la fauvette à tête noire s'entend nettement. Elle aussi est là depuis une dizaine de jours seulement. Ce passereau, d'une dizaine de centimètres, a parcouru quelques milliers de kilomètres pour revenir profiter des haies encore présentes sur le ban communal de Thal-Marmoutier.



Pinson



Jardin du Langgarten



Hirondelles



Bergeronnette grise

Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne.

Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé pour plus de 350 000 euros d'installation de panneaux photovoltaïques (environ 1 600 M2).

Ce sont actuellement 9 centrales photovoltaïques qui produisent des énergies renouvelables citoyennes, elles sont situées :

- ▷ à Saverne (3 écoles + club house de foot),
- ▷ Monswiller (entreprise privée),
- ▷ Thal-Marmoutier (école-mairie),
- ▷ Dossenheim (école + préau),
- ▷ Bouxwiller (station d'épuration)

Cela a été possible grâce à l'engagement de presque 140 actionnaires qui ont souhaité investir (placement financier éco-responsable) et s'investir (gouvernance citoyenne) dans une entreprise pleinement engagée dans la transition énergétique.

Avec la confiance des communes et le soutien de la communauté de commune du Pays de Saverne, les porteurs de ce projet éco-responsable ont l'ambition de développer de nouvelles installations chaque année. En effet, de nouvelles toitures seront équipées en 2022 entre autres à Ottersthal et à Steinbourg.

Pour cela, nous avons besoin d'être rejoint par de nouveaux citoyens qui sont prêts :

- ▷ à nous aider dans la gestion de l'entreprise Centrales Villageoises
- ▷ à identifier de nouvelles toitures en sollicitant

leurs élus locaux pour la mise à disposition de toits de bâtiments communaux

▷ à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 euros ; rentabilité estimée de 2% par an sur 20 ans)

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire. Il permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise ses citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 :

▷ encourager les économies d'énergies (défi DECLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement)

▷ l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9kWc)

▷ la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux)

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec et pour les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités qui les composent.

Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus !

Rejoignez-nous, devenez acteur de la transition et producteur d'énergies renouvelables.

Courriel : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Site internet : www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr



Centrale photovoltaïque de l'école des Gravières à Saverne 100kWc ou 500 m² de panneaux photovoltaïques

Chiffres Clés :

137 actionnaires

9 installations et 288 kWc installés

285 MWh de production électrique prévue par année complète de fonctionnement depuis 2018 :

386 MWh ont été injectés dans le réseau = 27 tonnes de CO2 évités = 89 arbres plantés = la quantité d'électricité consommée par 83 foyers/an

DÉCHETS : STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages

Des dépôts sévèrement réprimandés

Tout dépôt de déchets effectué par des particuliers en dehors des dispositifs prévus à cet effet est puni par la loi (Code pénal : article R634-2), par des contraventions allant jusqu'à 1500€. Si le dépôt sauvage est effectué à l'aide d'un véhicule, ce dernier peut également être confisqué par les autorités (Code pénal : article R635-8).

Les dépôts sauvages de déchets professionnels sont punis de peines encore plus lourdes (jusqu'à 75000€ et 2 ans d'emprisonnement).

A savoir : le non-respect des conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), est également puni d'une amende de 150 € maximum (Code pénal : article R632-1). Et si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 € (Code pénal : article R644-2).



LES BONS USAGES

Le conteneur de verre, textiles ou biodéchets déborde

Si le conteneur est plein, diffusez votre dépôt, ou rendez-vous au conteneur le plus proche. Un dépôt au pied du conteneur est également considéré comme un dépôt sauvage.



Vous avez des déchets occasionnels (travaux, déménagements, etc.)

Dans ce cas, la déchèterie est adaptée pour recevoir les déchets selon les conditions réglementaires expliquées sur le site : www.smictomdesaverne.fr



Votre bac orange déborde

Le Smictom vous donne des conseils pour réduire votre production de déchets sur www.smictomdesaverne.fr. Si cela ne suffit pas, contactez le Smictom pour revoir votre dotation en bac.



Vous avez des déchets à caractère professionnel

Le risque encouru en cas de dépôt sauvage est dissuasif... Selon votre situation, rendez-vous dans une des déchèteries du Smictom ou contactez une entreprise spécialisée pour la prise en charge de vos déchets professionnels.



POURQUOI EST-IL INTERDIT DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS ?

Plusieurs raisons ont conduit les autorités à en interdire le brûlage :



le risque d'incendie, surtout par temps sec et en zone urbaine



la pollution générée : contrairement aux idées reçues, le brûlage des déchets verts n'est pas naturel. Il produit des particules fines, contribue à l'effet de serre et génère des gaz nocifs pour l'environnement



les fumées et nuisances olfactives créent régulièrement des conflits de voisinage

Il est également interdit de déposer ses déchets verts dans la nature, ceci étant considéré comme un dépôt sauvage d'ordures ménagères.



QUE FAIRE ALORS DE SES DÉCHETS VERTS ?

Déposez vos déchets verts en déchèterie ou au point déchets verts

Vos déchets verts seront alors valorisés et retourneront à la terre, par exemple sous forme de broyat. Retrouvez les adresses et horaires d'ouverture des points de dépôt sur www.smictomdesaverne.fr

Utilisez vos déchets verts dans votre jardin : ils deviennent une ressource

Le compostage
Il vous permet de traiter une partie de vos déchets verts pour en faire un précieux amendement organique en vue d'améliorer la qualité de votre sol et donc la pousse des plantes et la production de fruits et légumes.



Le paillage

Utilisez directement vos feuilles mortes et résidus de tonte pour pailler votre sol et ainsi l'enrichir. En outre, le paillage protège le sol de l'érosion, limite la pousse des mauvaises herbes, et retient l'humidité, vous évitant ainsi de nombreux arrosages.

Le broyage

En broyant vos déchets verts, vous disposez d'un « broyat » qui peut être utilisé soit pour pailler votre jardin, soit pour être mélangé à votre compost. Dans le composteur, le broyat agit comme un structurant, améliore la circulation de l'air et apporte de la matière carbonée.

Vous pouvez louer un broyeur auprès des professionnels du territoire ou faire appel à une association comme Le bonheur est dans le pré ou prochainement l'Association des arboriculteurs de Petersbach.

Pour recevoir des conseils sur le jardinage au naturel et être informé des animations proposées par les écojardiniers du territoire, vous pouvez vous inscrire à la lettre du réseau zéro déchet à reseauzerodechet@gmail.com.

Pour plus d'informations sur ces alternatives, consultez le site du Smictom de la Région de Saverne : www.smictomdesaverne.fr

Avec le soutien de



Un Noël plus que parfait

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de profiter de sa famille, de ses amis et de bons repas. La magie de Noël émerveille petits et grands. Si on profitait de ces moments pour faire du bien à nos proches et à la planète ?

Quelques conseils pour réduire ses déchets pendant les fêtes :

Qui dit fête, dit cadeaux, choisissez des cadeaux inestimables :

- Des cadeaux éco-responsables qui durent longtemps. Préférez des cadeaux utiles réalisés avec des matériaux écologiques, comme des jouets en bois ou des objets utiles au quotidien version zéro déchet. Et pourquoi pas réaliser vous-même les cadeaux ?
- Vous pouvez également offrir des cadeaux d'occasion.
- Les bons repères pour limiter les impacts sur l'environnement sont le **Made in France** et les labels environnementaux, à découvrir sur www.ademe.fr/labels-environnementaux.
- Les cadeaux dématérialisés sont très appréciés : cours de couture ou de bricolage, week-end à proximité, massage, abonnement, place de concert... Ils permettent de faire vivre une vraie expérience.



Pour un sapin plus responsable

- On choisit un sapin français avec un label Plante bleue, MPS, PEFC ou AB (agriculture biologique).
- Et pourquoi pas un sapin en bois. Il existe de jolis modèles. Ou bien, un sapin fait maison. C'est le moment de profiter de toute la famille autour de la réalisation du sapin.

Le saviez-vous ? Il faut au minimum 20 ans pour compenser les émissions de CO2 liées à la fabrication et à l'acheminement d'un sapin artificiel en plastique.

Et pour le repas ?

- On privilégie la qualité à la quantité, en choisissant juste ce qu'il faut.
- On préfère également les circuits courts : avec des produits frais et locaux.
- Vous pouvez déposer les restes alimentaires dans les points d'apport volontaire de biodéchets.



(Scannez pour visualiser la carte)

Joyeuses fêtes !

DES NOUVEAUTÉS EN DÉCHÈTERIE ! VOUS POUVEZ DÉSORMAIS TRIER :



Bouchons en liège

En partenariat avec Les Bouchons de l'Espoir



Polystyrène

Dans les cages prévues à cet effet



Thermomètres / Baromètres à mercure

Ils ont une réserve de couleur métallique : argentée / chromée.



À VENIR : VOTRE COMPTE USAGER EN LIGNE

Dès février 2022, vous pourrez créer votre compte usager en ligne. Ce dernier vous permettra de consulter votre nombre de levées, le nombre de passages en déchèterie, vos factures, etc.

Rejoignez-nous sur Facebook, pour suivre notre actualité

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web : www.smictomdesaverne.com ou par téléphone au 03.88.02.21.80



Le panier d'Alsace



Depuis maintenant un an et demi vous voyez certainement passer un camion magasin dans les rues de Thal Marmoutier.

Vous étiez habitués au petit camion vert de la boucherie Janes, le Panier d'Alsace n'en est que la suite logique. Nadia qui s'occupait également de cette tournée est désormais à son compte et est heureuse de vous présenter son commerce en vous proposant des produits frais, charcuterie, boucherie, petite épicerie, crèmerie, fruits et légumes en privilégiant les producteurs locaux.

Toujours en étroite collaboration avec la boucherie Janes, mais également la boulangerie La Gourmandise de Marmoutier, la ferme Humann éleveur de volaille Bio, la ferme Friess de Rohr, des produits de la boucherie Sigrist de Schleithal.

Le camion magasin est à votre disposition les mardi et vendredi de chaque semaine, et un arrêt peut être programmé au seuil de votre porte en appelant Nadia.

Nadia SIGRIST Tél. : 07 72 50 42 82

Un nouveau maraîcher est arrivé dans notre belle commune !



Je m'appelle Yannick WILT, et après avoir réalisé une reconversion professionnelle, j'ai décidé de démarrer une nouvelle vie cette année, en montant un projet de micro-ferme maraîchère, sur petites surfaces.

Dans le but de pouvoir vous proposer de beaux paniers de légumes de ma propre production, je souhaite faire grandir mon projet. Je suis par conséquent à la recherche de foncier (prairies, vergers, etc...).

N'hésitez pas à me contacter !

Vous pouvez d'ores et déjà suivre mes aventures agricoles, me contacter et me retrouver sur ma page Facebook. À très vite !

Yannick WILT
Tél. : 06 99 27 22 06

Courriel : lapetitefermequipousse@gmail.com



Choisissez un artisan local pour vos travaux

**ELECTRICITE PLOMBERIE
GUILLOY SAS**

DEVIS GRATUIT

**ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE SANITAIRE
NEUF ET RENOVATION**

**06.41.71.98.62
EPG@GMX.FR**

34 RUE DES TILLEULS 67440 THAL MARMOUTIER

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
9 janvier	Présentation des vœux	L'Équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
10 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
12 février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Stade municipal
3 avril	Fête des aînés	L'Équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
10 et 24 avril	Élections présidentielles	Conseil Municipal	Salle Jeanne d'Arc
4 mai	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fête Reinhardsmunster
12 et 19 juin	Élections législatives	Conseil Municipal	Salle Jeanne d'Arc
26 juin	Fête patronale et vente de pâtisseries	Conseil de Fabrique et Chorale S ^{te} Cécile	Salle annexe à l'église
10 juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 juillet	Fête nationale	L'Équipe municipale et Ass. Salle Jeanne d'Arc	Espace parking
11 août	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
2 octobre	3 ^e marche gourmande	Regroupement associatif	Thal-Marmoutier Haegen Gottenhouse
9 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fête Reinhardsmunster
18, 19 & 20 novembre	Salon des vins et de la gastronomie	L'Équipe municipale et Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

" sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires "

Nos grands anniversaires

Mme TOUSSAINT	Marie Hélène	101
Mme OBERLE	Georgette	99
Sœur BAUER	Yvonne Catherine	95
Mme OBERLÉ	Marie-Louise	95
Mme NOACK	Marie-Louise	94
M. OSTERTAG	Gilbert	93
Mme DISTEL	Madeleine	92
Mme DESPONTS	Marie-Thérèse	91
Mme CREUTZMEYER	Marie-Jeanne	91
M. MEUNIER-SPITZ	Gérard	91
M. KALCK	René	91
M. HOPFNER	Robert	90
Mme LERCH	Alice	90
Mme MULLER	Marie-Thérèse	89
M. MEYER	Claude	89
Mme DELORME	Claudette	89
Mme FLECKSTEINER	Marie-Cécile	89
Mme JUNG	Cécile	88
M. HOPFNER	Joseph	88
M. BRILL	André	88
Mme MEYER	Renée	87
Mme FETTIG	Suzanne	87
M. TROESCH	Jean-Louis	87
Mme SCHNEIDER	Lucienne	87
M. HERTSCHUH	Antoine	87
Mme BRILL	Marie-Louise	87
Mme HERTSCHUH	Marie-Madeleine	87
Mme HOPFNER	Lucie	87
M. EHRMANN	Jean-Marie	87
Mme ZUBER	Bernadette	86
M. WETTA	Auguste	86
Sœur Angèle Marie		85
M. KIRBILLER	André	85
M. HERTSCHUH	Pierre	85
Mme TESSIER	Nicole	85
Mme UHRING	Marie-Madeleine	85
M. FUGIER	Gabriel	85
Mme ROTH	Thila	84
Mme EHRMANN	Marthe	84
M. SCHWARTZ	Raymond	84
Mme WETTA	Yvonne	83
Mme BRILL	Marie-Thérèse	83
Mme LUX	Lydia	83
Mme KALCK	Marie-Thérèse	82
M. HOFF	Jean-Louis	82
M. GRIENENBERGER	Bernard	82
Mme STORCK	Alice	82
M. SCHOEPF	Antoine	82
M. WALTER	Fernand	82



Marie-Louise OBERLÉ 95 ans



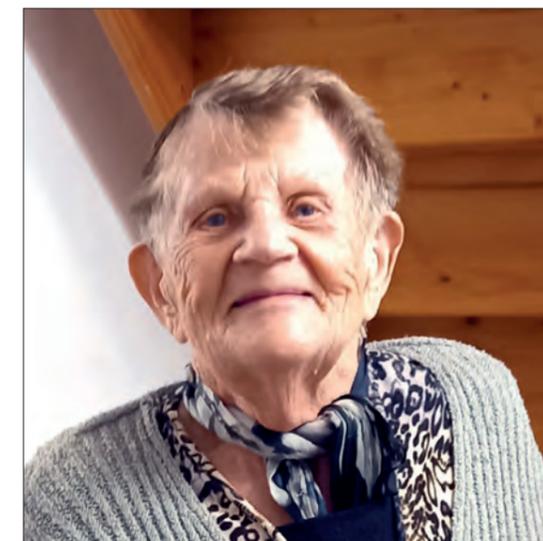
Alice LERCH 90 ans

Nos grands anniversaires

Mme VELTEN	Lucie	81
Mme FUGIER	Micheline	81
M. SUHR	Ernest Lucien	81
Sœur GAULET	Andrée Marie	81
M. ALTMAYER	Alfred	81
Mme MORGENTHALER	Cécile	81
Mme GRIENENBERGER	Clothilde	81
M. BARTHELME	Gérard	80
Mme SUHR	Anny	80
Mme KOEHLER	Marie	80
M. SCHNEIDER	Alfred	79
M. LOTZ	Pierre	79
Mme ALTMAYER	Suzanne	79
Mme RITZENTHALER	Marlène	79
Mme JEHL	Marie Louise	79
Mme RITT	Marie Madeleine	79
Mme OSTERTAG	Lilli	79
Mme BAECHEL	Charlotte	78
M. RITT	Jean-Louis	78
M. KOCHER	Jean Paul	78
Mme HOPFNER	Marie-Thérèse	78
Mme LAUER	Francine	77
M. SALI	Etienne	77
M. CEILLIER	Gérard	77
M. FELDIS	Victor	77
M. RISSER	Bernard	77
Mme WALTER	Marthe	77
M. GRIENENBERGER	Georges	77
Mme BARTHELME	Hélène	77
M. RAUNER	Bernard	77
M. DISTEL	Jean Paul	77
Mme SCHOEPF	Jeanne	77
M. BERRET	Pierre	76
M. MERG	Jean-Marie	76
Mme GRIENENBERGER	Nicole	76
Mme DISTEL	Brigitte	76
M. VOGELGESANG	Marc	76
M. WALTER	Mathieu	75
M. MEYER	Jacques	75
Mme SCHOEPF	Christiane	75
M. REUTENAUER	Marcel	75
M. DISTEL	Robert	75
Mme TROESCH	Ginette	75
Mme OBERLE	Irène	75
M. LORENTZ	André	75
Mme KOCHER	Jeannette	75
Mme HOFF	Lucienne	75
Mme VOLLMER	Anne	75
M. KESSLER	Christian	74



Robert HOPFNER 90 ans



Marie-Madeleine UHRING 85 ans



Nicole TESSIER 85 ans

Mme KOLB	Annick	74
M. KIEFFER	Jean-Marie	74
M. EL GLAA	Chedly	74
Mme BONNET	Michèle	74
Mme VOLTZENLOGEL	Suzanne	74
Mme SALI	Angèle	74
M. FLORI	Marcel	74
M. BAUR	Yves	74
M. WUST	Roland	74
M. KAMMERLOCHER	Roger	74
M. OBERLE	René	74
Mme VOGELGESANG	Rosemarie	73
M. HENG	Michel	73
Mme ZWANG	Mireille	73
M. VOLKRINGER	Pierre	73
Mme VLACHOS	Angèle	73
Mme REUTENAUER	Denise	73
Mme BERRET	Denise	73
Mme WETTA	Simone	73
M. KONRAD	Rolf	73
Mme KONRAD	Ilse	72
Mme SCHALCK	Daniele	72
M. FRANTZ	Maurice	72
Mme OBERLE	Marie Thérèse	72
M. DONTENWILL	Jean Marie	72
Mme BAECHER	Jacqueline	72
Mme LORENTZ	Magdeleine	72
Mme VOLKRINGER	Michèle	72
Mme METTLING	Liliane	72
Mme FRANTZ	Danielle	72
Mme BAECHEL	Huguette	72
Mme RAUNER	Michèle	71
Mme TROESCH	Liliane	71
Mme KAMMERLOCHER	Yolande	71
M. GOETZ	Roland	71
M. DISTEL	Jean Claude	71
Mme RAUNER	Monique	71
Mme MEYER	Alice	71
M. METTLING	Francis	71
M. LOTOLUUA	Petelo	71
M. SCHOCH	Bertrand	71
M. MESSER	Gérard	70
M. DISTEL	Rémy	70
Mme HUBER	Yvette	70
Mme SCHOCH	Elisabeth	70
Mme WALTER	Yolande	70
Mme WALTER	Annette	70
M. METZGER	Roland	70



Soeur Angèle Marie 85 ans



Marie KOEHLER 80 ans



LA STUB Reprise.....surprise !

Au cours de l'été, les membres du bureau de la Stub se sont retrouvés pour répondre à une question qui, régulièrement, nous était posée par nos membres :

- ◇ la Stub reprendra t'elle ses activités ?
- ◇ Et quand ?
- ◇ Serons- nous encore assez nombreux ?

Pour le savoir il fallait proposer une date....et c'est le 16 septembre que nous avons ouvert la porte de la Stub...et là....surprise ! 24 personnes s'étaient déplacées, pass sanitaire à la main, le visage protégé par un masque,et les yeux remplis de joie !

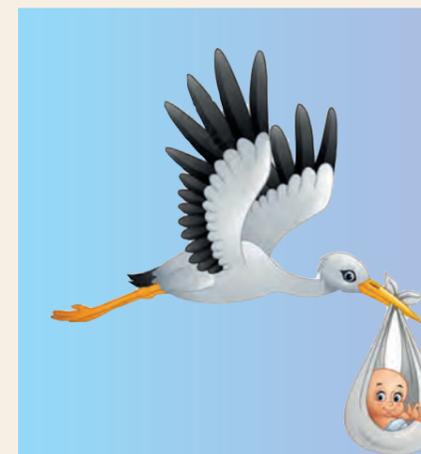
Quelles retrouvailles ! Je dirais presque quelle pagaille ! Comme des enfants nous avons profité de ce moment de partage, avec le gouter retrouvé, l'odeur du café et des gâteaux, nous avons fait la fête !

Quelle belle surprise ! Et tous les 15 jours, la fête se renouvelle ! Merci à tous et à toutes pour votre participation.

Franceline et Malou, responsables de la Stub.



Nos joies et nos peines



Naissances :

Mathias, Gérard, Arsène HESER

né le 15 janvier 2021,
fils de Monsieur Julien, Arsène, Joseph HESER et de Madame Mélanie SCHNEIDER

Camille, Louise DORSCHNER

née le 17 juin 2021,
fille de Monsieur Cédric, Bruno, Joseph DORSCHNER et de Madame Sophie, Nathalie, MEYER



Décès :

Mme Mathilde Marie Rose	KIRBILLER (née HOPFNER)	le 4 octobre 2020
M. Gilbert Joseph	JEHL	le 15 novembre 2020
M. Florent Joseph	BAEHEL	le 27 décembre 2020
M. André Victor	WETTA	le 13 janvier 2021
Mme Marie-Thérèse	GANTZER (née DISTEL)	le 12 février 2021
Mme Gabrielle Josette Alice	WEISS	le 21 février 2021
Soeur Marie-Aimée		le 27 février 2021
M. Lucien Alfred	HAMBURGER	le 4 juin 2021
Mme Aline Eugénie Thérèse	BRILL (née SCHAEFFER)	le 23 août 2021
M. Pascal Guy	VAN HYFTE	le 29 août 2021
Mme Rose-Marie	BRILL	le 16 octobre 2021

Ouverture de la Mairie

L'accueil du public a lieu :

Judi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr ou par téléphone **03 88 91 20 87**

Arrivée, Départ de la Commune :

Pour vous aider à « bien vivre » à THAL, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- > Que vous arriviez nouvellement à Thal
- > Que vous changiez de résidence au sein de la Commune
- > Que vous décidiez de quitter le village pour ailleurs ...

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat.

ATTENTION : une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Fermeture de fin d'année :

Le secrétariat de mairie sera fermé **du 27 au 31 décembre 2021**

Infos aux habitants par courriel :

Les personnes souhaitant être informées par courriel des communications de la mairie peuvent faire parvenir **leurs coordonnées mail** à l'adresse internet de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Liste électorale

Inscription sur la liste électorale :

Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire. Elle fait l'objet d'une

démarche volontaire en mairie et peut se faire **durant toute l'année.**

Afin de vous inscrire sur la liste électorale rendez-vous au secrétariat de mairie muni :

- > D'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- > Pour **les élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022**, la demande d'inscription doit être faite au plus tard **le vendredi 4 mars 2022** et pour **les élections législatives du 12 et 19 juin 2022**, au plus tard **le vendredi 6 mai 2022.**

Respect et Civisme !!!

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

1. Nos amis les bêtes

Nous avons pu constater une forte augmentation de la population de nos petits félins domestiques ou sauvages, mieux connus sous le nom de chat.

Souvent leur courte vie s'arrête en traversant nos rues parcourues par les véhicules peu respectueux **de la vitesse conseillée.** Désolé mais nous ne sommes pas en mesure d'installer des passages protégés supplémentaires.

Par contre il est également souhaité que les Thalois fassent **stériliser leur chat** s'ils ne souhaitent pas avoir plein de petites bouches à nourrir en peu de temps !

Par ailleurs les espaces verts de la Commune, l'aire de jeux, les trottoirs et les lieux communs sont régulièrement souillés par **des déjections canines...** respecter ces lieux c'est respecter notre bien commun !

Nous rappelons aux **propriétaires** des animaux qu'ils en sont **responsables** et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires **pour éviter toute gêne ou incident.**

2. Qui est responsable du trottoir devant chez moi ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

L'arrêté municipal du 29/11/2011 impose aux riverains, propriétaires ou locataires, le déblayage de la neige ainsi que le salage ou sablage de la voirie devant leur habitation, et ce jusqu'à la limite du trottoir, le caniveau devant rester totalement dégagé pour permettre l'écoulement des eaux.

3. Pour des vacances en toute tranquillité

Signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances ? » Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ.

Cette demande renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de Saverne où vous devez justifier de votre identité et de votre domicile.

Sous préfecture de Saverne

À compter du : **lundi 13 décembre 2021, le standard téléphonique de la Sous-Préfecture de Saverne sera dorénavant joignable au : 03 68 41 90 95.**